

L'Ami du Colon

"Aidons-nous les uns les autres"

Organe de la Coopérative des Colons du Nord

"Pater meus agricola"

AMÉDÉE DENAULT, Editeur-Rédacteur.

NOMININGUE, LE 26 OCTOBRE 1906

VOL. I—No 21.

POUR PRENDRE DATE

Un petit nombre de nos amis se sont émus de quelques défections récentes dans les rangs de la C. C. N. Aussi bien quelque indiscrétion, plus ou moins involontaire, avait-elle permis à une feuille quotidienne de Montréal de magnifier ce vulgaire incident jusque dans les proportions d'une soi-disant "sensation".

Ces bons amis s'inquiètent de savoir si un tel essai de mouvement séparatiste n'exercera pas une influence funeste sur la Coopérative des Colons du Nord et son organe.

Bien qu'il nous répugne souverainement d'accorder la publicité de l'AMI DU COLON à un incident qui, pour nous, n'offre pas de caractère plus grave qu'un éban dissident de famille, et qu'on eût bien mieux fait de laisser dans les secrets de l'intimité, nous ne croyons pouvoir nous refuser à calmer, sans plus de retard, les anxiétés de ces braves cœurs. Nous voulons donc leur dire : Soyez tranquilles ; il n'y a pas l'ombre d'une catastrophe à appréhender de cette sécession sectionnelle, dont on a cherché, au dehors, à faire "un événement". Comme les "Batons flottants", dans la fable du bon Lafontaine : "De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien."

Toutefois, S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, notre Ordinaire, ayant bien voulu, dès l'origine, accorder son patronage distingué à la Coopérative des Colons du Nord et l'honorer de sa haute approbation, qui nous en a valu bien d'autres, et de fort précieuses, de la part de personnages tant ecclésiastiques que laïques, il nous a paru d'élémentaire convenance de soumettre à sa discrétion ce regrettable différend. Le cas a donc été référé à son jugement suprême, et l'AMI DU COLON attendra la décision de l'Autorité diocésaine, avant d'en parler plus à loisir.

La Justice en Marche

L'appareil judiciaire fonctionne tout doucement, à Buckingham, et nous ne voulons rien faire pour en troubler la sérénité.

Nous enrégistrons seulement un premier succès pour la cause démocratique, avec le verdict rendu par le jury du coroner, dans l'affaire du détective Warner, décadé des suites de ses blessures. On avait fait l'injustice de donner priorité à cette cause sur celle de Bélanger et Thériault, déjà commuée avant, puis suspendue d'office. On espérait de la sorte mettre tout d'abord les grévistes en mauvaise posture devant l'opinion publique, en les chargeant de crime. L'intrigue en est pour ses frais. Les jurés déclarent que Warner est mort des suites de blessures reçues au cours d'une émeute à laquelle plus de cent personnes ont pris part. Nul n'est mis en accusation de ce fait.

Il s'est rendu, à cette enquête déjà, de fort intéressants témoignages, d'où ressort, pour les frères McLaren, une grave part de responsabilité du sang répandu.

On procède, à présent, à l'enquête Thériault-Bélanger, que préside, par commission spéciale, M. le coroner McMahon, de Montréal, et pour laquelle on a fait l'exhumation des deux cadavres inhumés depuis près de quinze jours. Les deux malheureuses veuves des victimes, par les procureurs des grévistes, Mmes Maréchal, Lamontagne et Rodier, ont vainement protesté contre cette profanation inutile de dépouilles mortelles confiées à la terre du repos, et requis la continuation de l'enquête déjà commencée par le coroner local, M. Rodrigue, après minutieux examen des cadavres, avant leur enterrement. On a passé outre. Attendons les résultats.

Une assemblée publique d'indignation aura lieu prochainement à Montréal, devant laquelle MM. Maréchal, Lamontagne et Rodier vont exposer le triste sort fait aux grévistes de Buckingham.

LA VERITE

Nous estimons de notre devoir de rectifier ici une information erronée qu'a publiée la "Presse" du 17 octobre, et qu'elle néglige de corriger, bien qu'officiellement mise en demeure de le faire, par le Président de la C.C.N. Contrairement à la prétention de la "Presse", nous voulons donc témoigner que M. le curé Lemonde, de Saint-Gérard de Montarville, est bien et reste l'un des Directeurs de la Coopérative des Colons du Nord, en vertu de nos Constitutions, qui garantissent cette qualité, d'office, à chacun des curés des paroisses et missions dans la région Labelle.

NOTES ET FAITS

—En France, un ministère Clémenceau succède au ministère Sarrien. Viviani est ministre du travail ; Briand reste aux Cultes. C'est le radicalisme-socialiste au pouvoir. Quels jours verrons-nous ?

—La fameuse élection fédérale partielle du comté de Québec, sur laquelle tout le pays avait les yeux, s'est terminée mardi, par le triomphe du candidat libéral-indépendant, qui a triomphé du candidat officiel par une majorité de 400 voix.

—Deux élections partielles, pour le fédéral, viennent avoir lieu récemment, dans Elgin-Est et Renfrew-Nord, province d'Ontario. Les candidats conservateurs - oppositionnistes ont été élus dans les deux comtés. Ils remplacent deux conservateurs. Mais les fervents des "signes des temps" font remarquer que les majorités ont été considérablement augmentées, dans les deux cas.

—Le 29 novembre aura lieu à Fall River, Mass., la consécration d'un autre superbe temple élevé par la piété de nos compatriotes d'outre-quarante-cinquième, l'église Notre-Dame. Plusieurs prélats canadiens-français ont promis, assure-t-on, de relever de leur présence l'éclat de cette fête, comme pour prouver aux "nôtres de là-bas" sur quelles hautes sympathies ils peuvent compter, dans leur lutte généreuse pour le maintien des traditions nationales de foi et de patriotisme. Ce patronage distingué aura le bon effet de rappeler à nos frères franco-américains de quelle dignité et de quelle circonspection doivent être marquées leurs revendications, afin de ne compromettre point les précieuses amitiés qui les soutiennent.

Parmi ceux de nos évêques qui auraient déjà promis de se trouver à Fall-River pour les fêtes du 29 novembre, on cite N.N. S.S. les archevêques Duhamel, Bruchési et Gauthier ; les évêques Lorrain, Emard, Labrecque, Brunault, Bernard et Racicot. On espère que Mgr Bégin, archevêque de Québec, pourra également être présent.

Chronique Régionale

LABELLE

—Lundi matin, avaient lieu, en notre église paroissiale, les funérailles de Mme Emile Desroches, décedée l'avant-veille. Mme Desroches, née Boudrias, était la sœur de M. Alfred Boudrias, de Nominigüe. Morte à trente-quatre ans, elle a eu le temps de laisser à tous l'exemple d'une épouse et d'une mère exemplaire. Aussi le concours de peuple à son enterrement était-il considérable. La douleur des cinq pauvres petits que ce départ

laisse orphelins faisait vraiment mal au cœur.

—On a trouvé de riches gisements de graphite pur dans nos montagnes, à quelque trois milles de Labelle. Plusieurs de nos concitoyens s'organisent pour faire l'exploitation de ces mines, qui paraissent d'une richesse considérable. M. le Dr Bigonnesse est parti à Québec chercher ses brevets de prospecteur et intéresser des capitalistes à cette industrie nouvelle qui s'offre à nous.

—Le R.P. André Mouttet, C.R.I.C., supérieur, curé de Nominigüe et président de la Coopérative des Colons du Nord, MM. les curés Corbeil, de L'Ascension, et Lemonde, de S. Gérard de Montarville, ainsi que M. Denault, rédacteur-éditeur de l'AMI DU COLON, sont arrivés à Labelle dimanche soir, revenant de La Minerve, et sont repartis lundi avant-midi. Ils ont été les hôtes de notre obligeant curé, M. l'abbé Proulx.

—M. l'abbé Limoges, vicaire à Ste Agathe, était en visite au presbytère de Labelle, dimanche avant-midi.

—M. le Dr A.A. Bernard, de Montréal, président du Club du Lac Labelle, accompagné de l'hon. M. Jean Girouard C.L. et de M. C. Branchaud, secrétaire-trésorier du club, est arrivé, jeudi passé, pour une campagne de chasse dans les réserves de ce club.

Mardi, par le train de jour, M. le Dr Bernard est monté à Nominigüe, rendre visite à sa sœur, Mme Denault, épouse du rédacteur de l'AMI DU COLON. Ses deux compagnons sont repartis pour Montréal.

—M. le curé Proulx s'est rendu, jeudi, à Ste Agathe, pour la conférence régulière des prêtres de la section nord-est, dans le diocèse d'Ottawa.

—M. L.O. Armstrong, agent général de la colonisation pour le Pacifique Canadien, était de passage ici mardi, au sujet de nos mines de graphite.

Sainte-Veronique de Turgeon

—La semaine avant-dernière, M. F. Letendre, fils, un des grands marchands de Montréal, était en visite chez un de ses anciens employés, M. Henri Martineau devenu colon. Il s'intéresse beaucoup à notre jeune paroisse, et il a manifesté à notre R.P. curé son intention d'aider au progrès de cette localité en favorisant notre église de ses largesses, et en prêtant son concours à son ami Henri Martineau pour la formation d'une ferme considérable. Dès son retour à Montréal, il s'est mis en frais de commencer l'exécution de son dessein, et il a envoyé au R.P. curé un beau fauteuil comme présent. Il lui a fait offrir aussi une caisse de divers objets pour être utilisés au profit de notre chapelle. De la part des RR.PP. et de tous les colons, nous lui adressons nos plus sincères remerciements.

RAPIDE DE L'ORIGINAL

Mercredi de la semaine dernière, en l'absence de notre curé, M. l'abbé Lemonde, curé de S. Gérard, est venu ici présider aux funérailles du jeune enfant de M. Ephrem Sabourin, marchand-tailleur. Dans la même occasion, M. le curé de S. Gérard administrait les derniers sacrements à M. Séraphin Boek, qui est décedé peu de temps après.

Saint-Gerard de Montarville

—Mme P. Lacasse, épouse de notre marchand général, a été transportée à l'hôpital de Montréal, la semaine dernière, pour suivre un traitement contre la jaunisse.

—M.M. les chanoines Déary et Savariat nous ont quittés, vendredi

dernier, se rendant à Nominigüe, pour rentrer dans leur paroisse respectivement.

—M. Bourbonnais, agent voyageur de la Cie Massey-Harris, était de passage à S. Gérard, ces jours derniers, chez M. Henri Brière, agent local de la même compagnie.

—MM. Labelle, Bisailon, Gratt n, et Larrivée, quatre de nos jeunes gens les plus actifs, ont accepté du travail pour l'hiver au chantier de M. Drouin, paroisse de L'Annonciation.

—M. le curé Lemonde est parti vendredi, se rendant à la Minerve, pour la bénédiction de l'église de cette paroisse.

—Nous saluons avec plaisir le retour au milieu de nous de M. l'abbé Lacroix.

SA MACAZA

Un bien pénible accident est venu samedi le 20, jeter un voile de deuil sur notre localité. Un monsieur Smith, de Montréal, qui faisait une partie de chasse sur nos lacs, avec quelques amis, s'est tué accidentellement, en s'envoyant la décharge de sa carabine en plein cœur. Il avait laissé son arme, le chien levé, au fond de sa chaloupe. En prenant pied, au rivage, il eut la malencontreuse idée d'utiliser sa carabine comme une gaffe, la prenant par le canon, et accrochant un tolet par l'œil où se meut la clanche de détente, afin d'attirer l'embarcation à terre. Le chien s'abattit et la décharge transperça de part en part, dans la région du cœur, le pauvre chasseur imprudent. La mort fut instantanée. Au milieu de la douleur navrante de ses compagnons, le cadavre a été expédié à Montréal par l'express de samedi soir.

Sainte Marie de La Minerve

Par une journée délicieuse, dimanche dernier, 21 octobre, avaient lieu la bénédiction et la prise de possession de notre nouvelle église. Toute la paroisse était ralliée, avec l'appoint de quelques étrangers. La joie était générale. Nous sommes justement fiers de notre temple, et il le mérite. Le R. P. André Mouttet, supérieur C.R.I.C., curé de Nominigüe, président C.C.N., a présidé à la bénédiction en l'absence de S.G. Mgr Duhamel, qui avait exprimé son vif regret de ne pouvoir s'y rendre. Nous en reparlerons.

Couvalville

—Dimanche, le 14 octobre, était la clôture des Quarante-Heures, lesquelles ont été très imposantes. Messieurs les curés de S. Jovite, M. Ouimet, M. Ferron, de S. Rémi d'Amherst, et M. Séguin, de la Conception, ont présidé leur concours à notre digne et vénéré curé, M. Lavergne. Dimanche, la messe fut chantée avec entrain par les chœurs de la paroisse, sous la présidence de notre maître-chantre, qui aime tant à instruire ses assistants. Au salut, l'après-midi, il y eut le "Te Deum" chanté par M. A. Bessette, un "Adoro Te" touchant ; en un mot, tout fut pour la joie du peuple.

—M. C. Boivin, cet été, a réparé et fini sa fromagerie, afin d'avoir l'octroi du gouvernement. Il l'a bien peinte, ce qui la rend très coquette.

—M. Jos. Thérien, ancien hôtelier, s'est bâti, cet été, juste en face de son ancien hôtel, une jolie maison à deux étages.

—Notre vénéré curé, M. l'abbé C. Lavergne, s'est décidé à réunir plusieurs citoyens, afin de voir à nommer nos rues. Voici les noms proposés : S. Omer, S. Paul, S. Pierre, S. Théodore, S. Sixte, S. Michel.

—M. J.N. Lachapelle, marchand de S. Jovite, est à bâtir un joli magasin sur la rue S. Théodore, vis à vis l'église.

—M. V. Bessette a charge du moulin scie de M. Théodore Coupal. A ce moulin, il y a beaucoup d'ouvrage.

—M. Paul T. Thomas, de S. Rémi d'Amherst, est à faire chantier, avec trente-deux hommes, par ici.

—L'on nous annonce le mariage prochain de Melle Laurence, fille de M. Grégoire Laurence d'ici, avec M. Jos. Doré, d'ici également. Par ici, le mariage est en vogue ; bientôt, il ne restera plus de garçons disponibles.

—M. le Dr Longpré était de passage ici, jeudi le 18 octobre, venant de prendre ses vacances chez ses parents, à S. André Avellan. Il nous est revenu rayonnant de santé et joyeux.

L'ANNONCIATION

—On est à faire certains travaux de réparations au presbytère, et l'on se prépare à fixer des globes à tous les becs de gaz dans l'église.

—Le R. P. André, supérieur C.R.I.C., président général C.C.N., M. M. les curés Lemonde, de S. Gérard de Montarville, et Eug. Corbeil, de L'Ascension, en compagnie de M. Amédée Denault, rédacteur de l'AMI DU COLON, étaient de passage à L'Annonciation lundi, revenant de La Minerve. Ils ont dîné au presbytère.

—On écrit à l'AMI DU COLON, Nominigüe : "J'aimerais que vous annonciez que j'ai besoin d'hommes de chantiers. J'ai pris un contrat de la Cie Perley, et j'ai besoin encore d'une vingtaine de bons hommes ; j'en ai actuellement une quarantaine au chantier. Mon chantier est à quelques acres de l'ancienne place Carle, sur le chemin Chapleau, entre Labelle et Nominigüe ; les gages sont de \$20 à \$32 par mois, et tout homme de chantier pourrait avoir sa place pour l'hiver, en s'adressant à mon contre-maître, au chantier, d'ici à une dizaine de jours.

Ainsi, j'espère que vous aurez l'obligeance de publier quelque chose qui peut-être déterminera les hommes de la Lièvre à descendre travailler à mon chantier. J'ai déjà là plusieurs hommes de la Kiamika qui sont arrivés la semaine dernière, et qui se plaisent très bien à l'ouvrage.

Votre dévoué,
(signé) A.A. DROUIN.

Heureuse Suggestion

Nous soumettons aux intéressés la communication suivante, que, d'accord avec nous, ils trouveront "pratique", nous en sommes assurés.

BUREAU DU PROTONOTAIRE
DU DISTRICT DE TERREBONNE
Ste Scholastique, octobre 1906

M. Denault,
Directeur de l'AMI DU COLON.

Cher Monsieur, je vous adresse ma souscription de \$1, pour abonnement à votre estimable journal. Je crois que l'AMI DU COLON pourrait rendre un service appréciable aux membres des clubs de pêche du Nominigüe : 1o si la généralité de ces membres s'y abonnaient ; 2o si les secrétaires de ces clubs recevaient instruction de leurs comités d'informer votre journal du nombre (sinon des personnalités) des touristes qui s'inscrivent pour une excursion et l'époque de celle-ci. Cela fournirait à votre journal une chronique intéressante, et pour les membres qui en prendraient note pour éviter l'encombrement et pour les hôteliers, guides, cochers, etc. Bien à vous,
J.J. GRIGNON.

L'AMI DU COLON

Organe de la Coopérative des Colons du Nord.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominigüe, Comté de Labelle, Qué.

TARIF DES ABONNEMENTS

Pour l'année, \$1.00
Pour six mois, 0.50
Le numéro, : : : 2 sous

L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la région Labelle.

Adresse Postale :

L'AMI DU COLON,
Nominigüe, Qué.

NOMINIGUE, 26 OCT. 1906

ECHOS DU DEHORS

Nos compliments et bons souhaits aux *Fleurs de la Charité*, la vaillante petite revue philanthropique que dirige, à Québec, le R. P. Nunevais, des Frères de S. Vincent de Paul, et qui sert d'organe aux œuvres de charité poursuivies par cet institut. Elle vient d'accomplir sa dixième année en faisant le bien. Nous lui souhaitons des dizaines encore de pareilles étapes, dans les mêmes conditions, et avec un succès croissant.

Le mouvement auquel M. Geo Gonthier, un expert et un prévoyant, avait gagné le concours de la Chambre de Commerce de Montréal et du District, en faveur de la création d'une chaire des hautes études commerciales, à l'Université Laval, semble en bonne voie de succès. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal et vice-chancelier de l'Université, a publiquement annoncé que cette création allait se faire. Les honorables sir Wilfrid Laurier et Lomer Gouin, de leur côté, ont fait savoir que leurs gouvernements respectifs favoriseraient cette création par tous les moyens en leur pouvoir. M. Gervais, député fédéral de Montréal, division S. Jacques, et l'un des professeurs de Laval, est à préparer l'acte de constitution civile de la nouvelle faculté.

La Société Saint-Jean-Baptiste, d'Ottawa, a choisi pour président, cette année, M. l'avocat Vincent, de la capitale fédérale. C'est une heureuse nomination, dont nous la félicitons. Elle a aussi décidé de se fonder des succursales dans tous les centres canadiens-français d'Ontario. C'est là une autre détermination excellente, pour laquelle nous lui offrons nos meilleurs compliments et nos encouragements les plus chaleureux.

Le diocèse de Providence compte une paroisse franco-américaine de plus. C'est la paroisse Saint-Mathieu, de Central Falls.

Heureuse nouvelle pour les nouveaux paroissiens et nouvelle heureuse également pour tous les franco-américains des Etats-Unis, dit la *Tribune*, de Woonsocket.

Et ce qui ajoute à la joie des paroissiens, c'est que Mgr Harkins leur a donné pour curé M. l'abbé J. Alfred Laliberté, depuis douze ans vicaire à Sainte-Anne de Woonsocket.

On annonce que la conférence des Premiers Ministres des provinces avec les ministres fédéraux aura une nouvelle session en novembre, puis d'année en année, sur convocation du Premier Ministre fédéral. A la session de novembre prochain, on s'occupera de l'extension des limites de Manitoba, d'Ontario et de Québec vers la Baie d'Hudson. Notre confrère d'Ottawa, le *Temps*, a été le premier, croyons-nous, à suggérer que Québec se voie attribuer l'Ungava en même temps qu'on diviserait le territoire de Keewatin entre Manitoba et Ontario. La suggestion est heureuse. Nous l'approuvons hautement, comme une nécessité géographique et économique.

S. G. Mgr l'évêque de Rimouski vient d'accorder les consolations et les éléments de progrès d'un curé résident à trois missions à la fois de son vaste diocèse : Saint-Léandre de Matane, Saint-Léon le Grand et Saint-Edmond du Lac au Saumon. Saint-Léon, compte 128 familles ; Saint-

Léandre en a 80 et S-Edmond, 1,300 âmes. La vallée de la Matapédia, où se trouvent ces nouvelles paroisses, fait d'étonnants progrès. De 325 familles et 2,000 âmes, en 1890, nous apprend le *Progres du Golfe*, elle avait atteint, l'an passé, 1,660 familles, ou 10,400 âmes. En avant, la colonisation !

On annonce comme probable la visite prochaine des provinces de la Compagnie de Jésus en Amérique par le nouveau Général, le T. R. Père Wernz (prononcer Verniz). Ce sera, croyons-nous, une initiative nouvelle, et un événement religieux de haute importance, dont il siéra de garder mémoire.

Les journaux annoncent qu'un agent spécial de colonisation pour le Lac S. Jean vient d'être nommé, qui sera indépendant de la Société de Colonisation du Lac S. Jean et relèvera directement du ministère de l'Intérieur, à Ottawa. C'est M. l'abbé Tremblay, ci-devant curé dans la région du Lac S. Jean. A quand la nomination de pareils agents pour la région Labelle, le Témiscamngue, la Gaspésie, etc ?

Un nouveau parti est en voie de se constituer, dans les Provinces Maritimes, qui vise à unir en une seule nos trois provinces côtières de l'Atlantique. Ce serait, à notre jugement, une évolution heureuse, tendant à mieux conserver à cette partie de la Confédération canadienne sa juste part d'influence. La nouvelle province unifiée s'appellerait l'Acadie, si le mouvement réussit. Quelle noble revanche donnerait ainsi l'histoire au long martyre et aux héroïques luttes de nos frères franco-acadiens !

Si nous étions, dans une grande ville, le grand organe d'un parti au pouvoir, nous rougirions, de la plus libérale façon, de consacrer le moindre coin de nos colonnes à faire de la propagande pour envoyer des colons canadiens... en Virginie. Nous préfererions renoncer aux quelques piastres que peut rapporter ce petit négoce, et réserver toutes nos énergies à libérer notre propre province des entraves qu'un système vicieux y met à la colonisation, œuvre pourtant vitale.

Le *Nationaliste* a publié une série d'articles vigoureux, paraphrasant la fameuse sentence historique : "Ceux qui vont mourir te saluent", en l'appliquant à la nationalité canadienne-française, que le système actuel d'immigration de notre gouvernement fédéral est en voie de noyer. Nous n'avons vu nulle part qu'on ait fait à ces graves accusations de M. Pierre Beaudry une réponse satisfaisante. Nous n'avons pas vu, surtout, qu'on songe à des réformes qui assureraient aux vieilles provinces plus de justice : spécialement à notre chère province de Québec, qui est la plus maltraitée à ce jeu de gavage intensif qui s'appelle l'immigration à outrance.

Pourtant, sir Wilfrid Laurier nous avait ouvert de brillantes perspectives, à ce sujet, en offrant de prendre à la charge du gouvernement fédéral l'œuvre colonisatrice de la Société du Lac S. Jean, à laquelle il coupait sa subvention.

Nous espérons voir le Premier Ministre fédéral poser là un précédent dont d'autres régions à coloniser, dans la province de Québec, eussent pu, dans la suite, tirer leur part de profit.

Dans l'Ouest Canadien

Colonisation Catholique

Soixante townships à coloniser par les Allemands catholiques. Dix paroisses qui s'organisent avec chacune son église; c'est le R. P. Laufer, O. M. I. qui fait cette belle œuvre dans la région de Trumpling Lake, province de Saskatchewan. C'est une œuvre similaire à celle des Bénédictins, qui ont fondé douze paroisses dans cinquante townships.

Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception du Rme Dom Gréa ont aussi obtenu de coloniser soixante milles à la ronde dans une région très fertile et très belle à travers le C.N.R. Le centre est Végreville, à soixante-quinze milles d'Edmonton, et c'est le fils de l'honorable M. Bernier, le R. P. Augustin, qui est à la tête de cette belle œuvre.

En avant les missionnaires colonisateurs ! Quelle riche et fructueuse moisson ! — *Les Cloches de S. Boniface*.

Chez Laflamme et Deschambault

Au Bon Marché, cette semaine, de grands avantages sont offerts aux personnes qui aimeraient à se procurer d'avance, à des prix d'occasion, de beaux manteaux de dames et "capots" d'hommes pour l'automne. A part la réduction de 20 à 25 pour cent que nous avons l'habitude de faire, nous allouons en sus un escompte de 5 pour cent sur ces marchandises.

M. Derouin, marchand de foins, S. Jérôme, comté de Terrebonne, a constamment en mains du foins de première qualité et à bon marché. Avis à ceux qui en ont besoin. M. Derouin s'occupe aussi de la vente de terres à S. Jérôme et aux environs : il invite les clients.

Demandez les fameux cafés

"St-Marc"

— ET —

"La Créole"

Augustin Comte & Cie.

IMPORTATEURS DE

Thés, Cafés, Epices, etc., etc.

442, rue St-Paul, MONTREAL.

Joachim Gélinas, L. L. L.

AVOCAT

15 rue Saint-Jacques MONTREAL

BUREAU A L'ANNONCIATION :
1er et 3ème samedis de chaque mois à la pension Aimé Reumont.

BUREAU A NOMINIGUE :
1er et 3ème dimanches de chaque mois à la pension Martineau.

GUERISON

DE LA TOUX, DU SOUFFLE, DE LA GOURME ET DU CATARRHE

Les 36 Bonnes Prises Françaises à \$1.00 la boîte par la malle.

EXCELLENT REMEDE

contre les Noeuds, Ecarts ou Eparines, Engorgements du jarret, des boulets, Tendons forcés, Courbes, Formes ou Ringbones, Entorses et Boiteries de tous genres. Demandez la Pommade Fondante Parisienne à \$1.00 la boîte par malle.

LA COLLECTION "C"

COMPRENANT :

Le Petit Livre d'or, la sonde trayeuse, les Secrets de la Chasse à \$1, par malle.

Pharmacie Veterinaire

— DU —

Dr Grignon,
STE-ADELE, Que.

U. Gamache

FERBLANTIER—PLOMBIER

Travaux en tous genres faits à la boutique ou à domicile.

SPECIALITE : Couvertures en métal. L'ANNONCIATION, Qué.

LEON LEPINE

PEINTRE
DÉCORATEUR
LETTREUR et
TAPISSIER.

Fait tous ouvrages dans ces lignes, proprement et à prix modérés.

NOMINIGUE, Qué.

MOISE THIBEAULT

BARBIER-COIFFEUR

Excellent service aux prix réguliers
Toujours à la disposition de ses clients, de 8 h. a.m. à 11 hrs. p.m.

Table de pool, Tabacs, Cigares et Cigarettes, au choix des amateurs. Voisin de l'hôtel Berthiaume, en face du carré Central.

NOMINIGUE, Qué.

Rapport Annuel des Recettes et des Deboursés de "La Providence" Assurance contre le Feu

Pour l'année finissant le 31 Aout 1906

RECETTES

Primes mutuelles.....\$5,953.49
Primes fixes.....5,837.15
Diverses sources.....2,275.00

\$14,065.64

(Signé) J. H. CHARETTE,
Auditeur.

DEBOURSÉS

Commissions payées aux agents,\$4,410.60
Salaires des employés et indemnité aux Directeurs.....2,368.02
Réclamations pour feux.....2,128.30
Frais généraux.....1,574.51
Rè-assurances.....1,157.44
Papeterie et impressions.....676.52
Ameublement du bureau.....450.00
Loyer du bureau.....365.00
Frais de voyages.....157.40
Timbres de poste.....124.12
Divers.....104.86

\$13,516.77

Surplus des recettes sur déboursés 548.87

\$14,065.64

ACTIF

Argent en banque et en mains \$548.87
Primes dues par les agents 1,394.55
Arrrages pour cotisations 179.61
Ameublement du bureau 450.00
Billet recevable 40.00
Billets de dépôt non cotisés 27,413.78

Montant de l'Actif \$30,026.81

PASSIF

Emprunt des Directeurs \$2,275.00

Surplus de l'Actif sur le Passif \$27,751.81

Aux Assurés de "La Providence"

Messieurs—J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel des opérations de notre Compagnie. Ce rapport est sans précédent, il est le plus beau des rapports de toutes les compagnies sœurs, relativement à la première année d'existence. Cet excellent et incomparable résultat, où les chiffres parlent si avantageusement, est dû, d'abord à la divine Providence qui a éloigné les grands incendies de notre jeune Compagnie, et ensuite à l'honorabilité et à la compétence de ses Directeurs, au dévouement et au zèle de ses agents, enfin, au bienveillant encouragement de ses nombreux assurés.

Tous ont compris et mis en pratique cette maxime patriotique d'un de nos plus grands hommes d'Etat canadiens, Sir Georges-Etienne Cartier, qui disait : "Travaillons pour le maintien de nos institutions."

Où, vous avez fait acte de vrai patriotisme, messieurs, en patronant notre Compagnie dès son début ; vous avez compris qu'en nous donnant votre puissant concours, vous aidiez à doter notre province d'une institution nationale et économique; nous vous en remercions cordialement.

Avec l'espoir que votre bel exemple de patriotisme amènera de nouveaux Assurés dans notre chère Providence.

Je me soucieris, Messieurs, votre bien dévoué serviteur,

L.-A. PICARD, Gérant.

P. E. FORGET

Marchand-General

Marchandises Sèches, Chaussures, Provisions, Farines, Ferromerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Briques, Chaux, Articles de Fantaisie.

GROS ET DETAIL

SPECIALITE : Gros stock de Chaussures à prix coutant.

Toujours en mains chevaux de course et de trot à vendre, ainsi que voitures et harnais. Bon marché.

Succursale a Nominigüe

LABELLE, - - - QUE.

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE

Articles de construction, ferromeries, peintures, vitres, fer, fournitures d'aqueduc, ciment, plâtre, bronze, or en feuilles.

Magasin et Bureaux : 911 BOULEVARD SAINT-LAURENT

Salle d'Echantillons : 10 RUE CRAIG OUEST

MONTREAL

St-Amant & Boisvert

Marchands de Ferronneries et Quincailleries

Les CLIENTS DU DÉTAIL, aussi bien que les MARCHANDS qui veulent s'approvisionner sur place dans le Gros, à aussi bons termes qu'ils peuvent en obtenir à Montréal, trouveront tout ce qu'il leur faut en fait de ferronnerie, de quincaillerie, de matériaux de construction, etc., etc., chez

St-Amant & Boisvert

Garnitures de Portes : Cloches, Serrures, Peintures, Couplets, Clous, Ferrements ; tout est là.

Fers à chevaux, Fer en barres pour la forge, Essieux, rien ne manque. Aussi un assortiment complet et varié d'articles en granit et de ferblanterie de la meilleure qualité et dans les goûts les plus nouveaux ; Couteaux, Fourchettes, Cuillers, etc.

On fournit également les Huiles de toutes sortes, peintures préparées, mastic ; Couleurs à l'huile et au Japon ; vernis pour meubles et pour voitures ;

Moulins à laver, Pinceaux, Brosses, Blanchissoirs, "Clipers" de toutes sortes. Les Forgerons et Menuisiers, dans toute la région Labelle, sont particulièrement invités à venir visiter notre magasin. Ils y trouveront, à portée de leurs boutiques et ateliers, tous les différents outils dont ils ont besoin.

Aux Commerçants de bois, Entrepreneurs, Gérants de moulins à scie nous sommes heureux de faire savoir que nous tenons à leur disposition, à Nominigüe même, et à prix faciles.

Toute la ferronnerie qui peut leur être utile ou nécessaire d'un moment à l'autre. Pour les Tuyaux à l'eau, au gaz, à la vapeur, à l'air chaud, tuyaux de poêle, etc., en fonte, en plomb, en tôle galvanisée, etc., notre assortiment est sans reproche.

Nous sollicitons une visite

ST-AMANT & BOISVERT
Nominigüe, Que.

LE ROMAN

D'UN JEUNE "HABITANT" CANADIEN

Une Histoire de chez nous

PAR
Napoleon Legendre

VIII

(suite et fin)

Deux années se sont passées. Annibal continue à cultiver sa ferme avec un succès toujours croissant, aidé de l'oncle Jérôme dont l'engouement n'est aucunement diminué, et qui passe toutes ses journées de loisir à pêcher la truite dans le grand étang formé par le barrage de la rivière, ou à chasser dans ce qu'il appelle les domaines de son neveu.

Et qu'on ne croie pas qu'Annibal se contente de surveiller ses employés; au contraire, il travaille comme les autres. Au point du jour, il est à l'ouvrage dans les champs, et il ne rentre que fort tard le soir. Il aime réellement son état, et il comprend que si l'oisiveté est la mère de tous les vices, le travail est le père de toutes les solides vertus et le gage le plus assuré d'une vie exemplaire.

Depuis un an, Annibal était marié; on se marie jeune à la campagne. Il était allé, l'année précédente, faire un second voyage aux Etats-Unis, dans ce même Etat du Vermont, et près de la petite ville de Vergennes. Cette fois, il s'était fait accompagner par son père, et, à leur retour, ils avaient ramené avec eux Melle Murphy, devenue Mme Annibal Ladouceur.

— Une fière bru! disait l'oncle Jérôme.

Le jeune couple vivait fort heureux dans le joli cottage neuf, où la famille venait souvent le visiter, et où l'oncle Jérôme passait quelquefois huit jours de suite.

Un matin, en se promenant, Annibal remarqua avec surprise qu'on avait commencé à construire une maison à peu près semblable à la sienne, au milieu d'un bosquet, sur la terre voisine. Les murailles élevées déjà à mi-hauteur, s'apercevaient au travers des arbres. En questionnant son fermier, il apprit qu'un riche étranger avait trouvé l'endroit à son goût, et y faisait bâtir, après avoir acheté le fonds par l'entremise du notaire. C'était du moins ce qu'il avait entendu dire la veille, à la porte de l'église, après la grande messe.

L'oncle Jérôme, interrogé sur le sujet, fit à peu près la même réponse.

Cependant, Annibal était fort intrigué. D'abord, il avait déjà jeté les yeux sur cette propriété qu'il voulait acquérir pour agrandir son exploitation. Mais, puisque quelqu'un l'avait devancé, il voulait au moins savoir à quelle sorte de voisin il allait avoir affaire. Car, à la campagne, la question du voisinage a souvent son importance. Toutefois, il eut beau questionner tout le monde, il lui fut impossible d'obtenir d'autres renseignements que ceux que lui avait donnés son fermier. Le notaire lui-même déclara qu'on l'avait obligé au plus grand secret.

Tout l'été, on se rendait à ses champs, ou en revenant, il ne pouvait s'empêcher de jeter un regard inquiet sur cette construction qui reproduisait presque trait pour trait sa propre maison. Ce mystère lui creusait singulièrement l'esprit.

Cependant, vers la fin de septembre, il survint un événement qui fit oublier à Annibal son étrange voisin: sa femme lui donna un héritier. Jamais prince royal ne fut accueilli avec plus d'enthousiasme que ce bébé rose ne le fut par l'oncle Jérôme. Le digne homme nageait en plein ciel, et voulait que tout le monde partageât sa joie. Au baptême — où il fut encore le parrain — il confia au curé une somme considérable pour ses pauvres, et donna au bedeau une pièce d'or qui lui fit sonner ses deux cloches durant une heure.

— J'aime bien Annibal, disait le brave oncle, mais je crois que je vais chérir ce poupon davantage encore. Si Dieu me laisse vivre assez longtemps, c'est moi qui lui enseignerai à monter à cheval et à faire ses premières armes.

Deux semaines plus tard, le matin de la Saint-Michel, Annibal sortait pour se rendre chez son oncle, qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs jours et dont l'absence l'inquiétait, lorsque un petit garçon vint lui remettre un billet et s'éloigna aussitôt.

Annibal ouvrit le billet qui était ainsi conçu:

"Saint-Xyste, 29 septembre.
"Le propriétaire de la nouvelle maison, arrivé d'hier soir, et retenu chez lui pour de graves raisons, prie M. Ladouceur de vouloir bien venir le voir à son premier loisir. Il espère que M. Ladouceur n'aura pas à regretter cette première visite."

Voilà bien, se dit Annibal, la plus singulière lettre que j'aie jamais reçue. N'importe, je vais avoir enfin l'explication de ce mystère qui m'intrigue depuis si longtemps.

Et il se dirigea vers la maison de son voisin.

Arrivé à la porte, il fut introduit par un domestique dans un petit salon d'attente, où, quelques instants après, l'oncle Jérôme en personne faisait son apparition.

— Ah! Ah! monsieur mon neveu, tu ne t'attendais pas à celle-là. Hein! est-ce que j'ai proprement conduit cette petite affaire! Me voici installé tout près de toi; mes meubles sont arrivés pendant ces deux dernières nuits, et je me suis donné un malin afin d'être prêt pour le vingt-neuf. Non, tiens, ne parle pas, ajouta-t-il en voyant Annibal ouvrir la bouche; je vais t'expliquer tout cela. Vois-tu, mon garçon, là, franchement, je me trouvais un peu loin, et je m'ennuyais. A mon âge, on rompt difficilement une habitude, et j'avais pris celle de te voir tous les jours. Maintenant nous serons voisins et quand tu auras besoin de moi, tu m'auras sous la main. Et puis, le soir, nous ferons notre partie d'échecs. Du reste, il faut que l'oncle Jérôme soit là pour surveiller ce nouveau filleul qu'on pourrait essayer de lui gâter.

Le même soir, toute la famille et les amis vinrent chez l'oncle pendre la crémaillère. Ce fut une grande fête dont la paroisse parle encore, et dont les pauvres conservent un précieux souvenir.

La dernière fois que j'ai vu Annibal Ladouceur, en 1850, c'était un des hommes les plus importants de son comté, qu'il représentait en Parlement. Non seulement sa ferme était une des mieux tenues du pays, mais son exemple avait ouvert les yeux des cultivateurs des alentours, qui commençaient, les uns après les autres, à imiter sa méthode de culture, et voyaient leurs pauvres terres se transformer en propriétés d'excellent rapport.

Annibal sentait que sa vie n'était pas inutile et comprenait tous les jours davantage que le véritable bon citoyen n'est pas toujours celui qui jette le plus d'éclat, mais plutôt celui qui, par son travail et son exemple, répand autour de lui la prospérité et le bonheur.

Quant à l'oncle Jérôme, il se laissait tout doucement vieillir auprès de son neveu, attendant avec impatience le moment où il pourrait faire monter à cheval le petit filleul, qu'il se contentait, pour le moment, de faire galoper sur ses genoux.

FIN.

— Le clergé canadien-français du Rhode-Island vient de s'accroître de deux précieuses unités, dans la personne de MM. les abbés Comeau, ci-devant du diocèse de Nicolet, et Roy, de Montréal.

Ces deux messieurs ont été reçus dans le diocèse de Providence par Mgr Harkins, et nommés tous deux vicaires à la paroisse Sainte-Anne, de Woonsocket, où M. l'abbé Leclair est curé.

Ayez pitié des méchants: vous ne savez pas ce qui se passe dans leur cœur.

LE BYRRH

est le meilleur des Vins Toniques et Apéritifs connus.

ESSAYEZ-LE

Agents au Canada:

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée MONTREAL.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominigüe, Qué.

P. J. Chartrand Paul Le Turgeon

Chartrand & Turgeon

COMPTABLES

55, rue St-François Xavier

Bell Tel. Main 3141 Montreal. Tel. March. 642

Dr J. Pinault

Medecin et Chirurgien

Gradué de l'Université Laval de Québec. Licencié du "Board of registration in Medicine" de l'Etat du Massachusetts, E.U.

L'ANNONCIATION, Qué.

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie

SPECIALITÉ: Dents extraites sans douleurs.—Prix modérés. Cabinet de consultation, chez M. Gadoury, coin St-François-Xavier et Sacré-Coeur, NOMINIGUE.

E. PRESSEAU

Entrepreneur General

Charpente, Menuiserie, Peinture, et tous les travaux de construction. Aux meilleurs prix du marché. Une visite est sollicitée.

Rue du Sacré-Coeur, NOMINIGUE, QUE.

P. E. FORGET

Magasin General

Maison de Nominigüe

Variété complète de marchandises dans toutes les lignes: Nouveautés (Marchandises sèches), Epicerie, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Meubles, Provisions, Peintures, etc.

Assortiment complet et absolument frais, dans tous nos départements. Spécialité: Etouffés, à robes et mousselines. Bon Marché. Service prompt Satisfactions garanties. Les clients sont toujours les bienvenus à venir demander nos prix et voir nos marchandises avant de passer ailleurs.

J. D. MILLER.

Gérant local

Le Magasin General du Depot

NOMINIGUE, Qué.

Z. RENO, Gerant

Fleur et hardes faites.

SPECIALITÉ: Fonds de banqueroute. Achat et échange de produits agricoles, Fourrures, Peaux, laine, cuir, vieilles claques, erin, etc.—Logis pour colons.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

Cie Gle TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris France

Départ chaque jeudi, à 10 hrs a.m.

*LA PROVENCE.....1 Nov.
*LA LORRAINE.....8 Nov.
*LA TOURAINE.....15 Nov.
*LA SAVOIE.....22 Nov.

*Paquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., Agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, ancien numéro, 167, Notre-Dame, Montréal.

OVIDE BRASSARD

Horloger et Bijoutier L'ANNONCIATION, Qué.

SPECIALITE: Reparations

Bureau ouvert à Nominigüe le samedi de chaque semaine à l'Hôtel Gauthier. Agent de l'assurance contre l'incendie La Providence.

PENSION MARTINFAU

Tout près de l'église, du convent et de l'hôpital. Bonnes chambres; table bien servie, abondante. Régime de famille. Prix modérés. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Bureau de poste dans la maison. Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

NOMINIGUE, Qué.

HOTEL POMINVILLE

Ancien Hotel Beaulieu

Rue Notre-Dame, à mi chemin entre la gare et l'église. Bonne table, repas aux prix ordinaires. Chambres nombreuses et très confortables. Chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs.

Voitures à tous les trains transport gratuits. Prix modérés; service général excellent.

NOMINIGUE, Qué.

HOTEL CENTRAL

Lac Nominigüe.

Accommodation parfaite pour touristes et sportsmen. Bonne table, liqueurs de choix.

Chauffage à l'air chaud. Bains et privés dans la maison.

Voitures à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Chevaux et voitures toujours à la disposition des voyageurs.

CENTRAL HOUSE

Lake Nominigüe.

Splendid accommodation for tourists and sportsmen.

Good boarding. Choice liquors. Hot air heating. Bath and water closets in the house.

Free buss at the arrival and departure of every train.

Rigs always on hand for travellers.

J. B. BERTHIAUME, Prop.

Hotel du Nominigüe

Z. BARRETTE, Prop.

L'hotel le plus rapproché de la gare Omnibus à l'arrivée de tous les trains. Système de chauffage à l'eau chaude. Water closets (Privés) dans la maison. Patronné par les touristes.

Banque d'HOCHELAGA

St-Jerome, Que.

Capital payé \$2,000,000. Fonds de Réserve \$1,450,000.

Toutes affaires transigées par la malle reçoivent une attention spéciale.

ALEX LEFORT, Gérant.

FERDINAND PARENT

Meubles à vendre: neufs ou d'occasion. On loue aussi des meubles, à bon compte, aux personnes qui désirent prendre maison à Nominigüe pour y passer les mois d'été.

Maison de pension de première classe: beau site, grandes chambres. Chevaux à la disposition des touristes et voyageurs.

PROPRIETE A VENDRE

Bonnes Conditions

Rue du Sacré-Coeur,

NOMINIGUE, QUE.

ALYRE CHARLEBOIS

Le Grand Entrepot de la

Gare, à Nominigüe

Tient constamment un assortiment complet de foin, grain, et autres provisions.—Aussi, excellente trique à vendre. Chevaux commodes et voitures confortables toujours à la disposition des voyageurs, et excursionnistes. On s'occupe aussi de la vente des terres dans le canton Loranger.



Service des Laurentides

DE L'EST A L'OUEST

MONTREAL A SAINT-JEROME

N. B.—Tous les trains qui viennent à Nominigüe, de Montréal, ou qui retournent, de notre gare, terminés à la métropole, arrêtent à S. Jérôme.

De plus, les trains suivants font le service spécial de S. Jérôme: tous les jours, dimanche excepté, à 8.45 a.m.; tous les jours, sauf les samedis et dimanches, à 6.35 p.m.; le samedi, spécial à 1.40 p.m.

MONTREAL A STE-AGATHE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Trains supplémentaires, les mardis, jeudis et samedis, à 8.45 a.m. Le dimanche, à 9.15 a.m.

MONTREAL A LABELLE

Tous les jours, excepté les dimanches, à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train de la matinée, à 8.45 a.m. Le dimanche à 9.15 a.m.

MONTREAL A NOMINIGUE

Tous les jours, excepté les dimanches à 4.45 p.m. Les mardis, jeudis et samedis, train supplémentaire de la matinée, à 8.45 a.m. Train du dimanche, à 9.15 a.m.

DE L'OUEST A L'EST

NOMINIGUE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 5.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 4.15 p.m.

LABELLE A MONTREAL

Tous les jours, excepté les dimanches, à 6.45 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, train de l'après-midi, à 5.15 p.m.

STE-AGATHE A MONTREAL

Tous les jours, sauf le dimanche, à 8.21 a.m. Les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à 6.55 p.m.

SAINT-JEROME A MONTREAL

Tous les trains de Nominigüe, plus, tous les jours, dimanche excepté, un train à 7.05 a.m.; les lundis, mercredis et vendredis, un train à 5.40 p.m.

Par ordre,

EMILE J. HEBERT,

Ag. gén. du Serv. Voyageurs.

Le Nord Canadien de Quebec

Division Montfort et Huberdeau.

Quotidien excepté le Dimanche	STATIONS	Quotidien excepté le Dimanche
5.35	D. Montréal (C.P.R.) A	9.20
7.28	Montfort Jet	7.29
7.35	7.20
7.45S. Sauveur	7.08
8.08Morin Flats	6.50
8.40Montfort	6.30
9.25Lac des Seize Isles	6.00
9.55Weir	5.20
10.07Arundel	5.05
10.15Huberdeau D	5.00
P.M.		A.M.

Trains de fret rapides tous les jours.

C. W. SPENCER, Gérant Général. GUY TOMBS, Agent Général Fret et Passagers, Montréal. A. J. GORRIE, Surintendant Général.

A. McNABB

MARCHAND DE

Voitures et bicycles en tous genres, harnais de la dernière nouveauté. Réparations de voitures faites promptement et avec soin. Cadres pour images et tableaux.

L'ANNONCIATION, Qué.

ROCHJETTE

Photographie Générale

SPECIALITÉ: Vues et paysages de la région Labelle. Cartes postales illustrées des vues du Nominigüe. Photographie sur zinc et sur carton. Photographies à bon marché, pour personnes seules ou pour groupes.

NOMINIGUE, Qué.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central.

Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries, briques, chaux, harnais, marchandises sèches.

NOMINIGUE, Qué.

Chez nous et alentour

NOMININGUE

— Wilfrid Daoust est un jeune homme du Lac des Ecorces, qui travaille aux chantiers de M. Adam, à Nominigüe. Sa hache s'étant embarrassée dans une branche a dévié, et lui est tombée sur le pied, coupant le gros orteil de part en part. M. le Dr H. Cartier a fait au patient quinze points de suture, et le voilà déjà sur pied.

M. Onésime Labelle, d'Hartwell, travaillant au chantier Rousson, à dix milles de Nominigüe, a eu une attaque d'appendicite. Traitée par M. le Dr Cartier, il est retourné à son chantier, en bonne voie de guérison.

— M. M. Néolet, récemment arrivé de Bagnolet, près Paris, en France, et présentement domicilié à Montréal, est arrivé, l'autre soir, à Nominigüe, dans le but de s'établir avec ses deux fils, quelque part dans la région Labelle. Il s'est rendu jusqu'au canton Campbell, où il s'est choisi un domaine sur la paroisse de S. François Régis (Lac des Ecorces). Puis il est retourné à Montréal, passer l'hiver. Il reviendra, au printemps, se fixer sur son lot.

— M. T. Lafleur, de la maison Wilson & Lafleur, libraires-éditeurs de droit, à Montréal, était de passage à Nominigüe, la semaine dernière. Il n'a pas voulu repartir sans rendre visite au directeur de L'AMI DU COLON et s'abonner à notre journal.

— De passage à Nominigüe les messieurs suivants, tous se rendant à leur club du Grand Nominigüe : MM. Z.L. Larocque, Alph. Lalonde, Chs de Lorimier, Roch Vallières, Octave Chapleau, Arthur Dudemaine, E.N. Cusson, Damase Dumont, Emery Cadieux, Abbey Cumming, Uldéric Gauthier, P.A. Thériault, L. Monast, Peter Rey.

Pour le Club du lac Sawguy : Curtis Hollister, Alex Mc Pherson, Dan McMillan, James Connelly, John Milligan, R.J. Rauwin.

Pour le Club Columbus, M. Steele, avec quatre ou cinq compagnons.

— Melle Bernadette Beaulieu, fille de M. Jos. Beaulieu, ainsi que Melle Bernadette Gagnon, fille de M. Jos. Gagnon, sont parties, la semaine dernière, pour la ville S. Laurent, près Montréal, où elles entrent comme novices, dans la congrégation des Sœurs de Ste Croix. Tous nos compliments aux deux honorables familles, et nos bons vœux aux jeunes servantes du Seigneur ! Elles comptent encore parmi les prémices des sujets que Nominigüe est appelé à fournir au service direct de notre divine religion.

— Un incident. Il vaut la peine qu'on le relate. C'était l'autre jour, dans l'un de nos plus grands hôtels. Certain matamore, représentant une grande compagnie d'exploitation forestière, menaçait l'un de nos braves colons de lui raser son lot, sans réserve, de tout le bois valable qu'il y trouverait en dépit des protestations indignées du brave homme. Soudain intervient un vieux monsieur, qui se trouvant là, d'aventure, avait écouté la conversation d'une oreille distraite, en apparence. — "Vous ne ferez pas cela, mon ami, car vous n'en avez aucun droit. Vous laisserez à ce colon tout le bois qui n'a pas au moins onze pouces de diamètre. Sinon..." — "Si fait, je le ferai, réplique le prétentieux personnage. Et qui êtes-vous donc, vous, pour vous mêler ainsi de choses qui ne vous concernent pas ?" — "Vous n'en ferez rien, vous dis-je ; et c'est l'inspecteur général des Agences des Terres de la Couronne qui vous en prévient ! De plus, vous allez me donner tout de suite votre nom et celui de votre compagnie. Sinon, je fais une enquête ; j'établirai votre mauvaise foi, et gare la bombe !" C'était, en effet, le vénérable et loyal M. Kempt qui venait ainsi d'arracher un pauvre colon à un vilain traquenard.

Inutile de dire que l'audacieux bonhomme ne demanda pas son change... Il fournit, sans répliquer, les renseignements exigés, et s'en fut "honteux comme un renard qu'une poule aurait pris !"

— Une trouvaille. L'un de nos trappiers nominiguais vient de faire une découverte qui n'a rien de ba-

nal. En cachant des pièges, aux environs du lac des Grandes Baies, il a trouvé dans l'anfractuosité d'un rocher isolé, le squelette complet et fort bien conservé d'un être humain. On suppose qu'il s'agit d'un sauvage, dont la dépouille fut déposée là par ses congénères, aux temps héroïques des grands combats entre Iroquois et Algonquins, autour des lacs Nominigüe, qui furent longtemps une arène meurtrière où se heurtaient les hordes barbares de ces enfants des bois qui ont été ici nos prédécesseurs, jusqu'il y a moins de cent ans.

Voilà, tout de même, un premier numéro plein d'intérêt, pour le futur musée de Nominigüe.

— Le R.P. Etienne, C.R.I.C., curé de L'Annonciation, était de passage à Nominigüe, lundi, de même que M. Arthur Gilbert, marchand de Sainte-Perpétue, comté de Nicolet.

— Inscrits à l'Hotel Central — J. B. Berthiaume, propriétaire — depuis une semaine, MM. J.F. Longtin, J. Caron, Dr Tremblay, S. Kansner, R. Kerman, Dr R. Masson, Dr Marien, R. Lafleur, Jos. Cardinal, Jos. Labelle, Léo Morel, Dr A. Lemieux, Théo. Poirier, C. Giguère, Sam. E. Demers, tous de Montréal ; A.J. Précourt et Eugène Quirin, de Manchester, N.H. ; Dr Henri Prévost, M. Papin, de S. Jérôme ; L. S. Desrosiers, W. Desrosiers, de S. Hyacinthe ; R. Amstroy, de Toronto, Jos. Connelly, de Wales ; J.C. Mulligan, de Cornwall ; W. J. Ranson, de Dickinson ; Curtis Hollister, de Osna-bruck ; A. D. McPherson, de Green Valley ; Andrew Thompson, William Camiré, de Sherbrooke ; N. Adam, J. Forester, de Labelle ; Mme Jérémie Poirier et Melle Julia Poirier, de Lachine ; R.J. Eamon, J.K. Kelsey, M. Heyman, J. McClave, de New-York ; Geo Clifford, de Boston ; et A. Froast, de Washington, ainsi que M. Arthur Gilbert, de Ste Perpétue, comté de Nicolet.

— Le T. R. P. Colman, Provincial des Franciscains, à Montréal, a visité, cette semaine, les deux maisons principales des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, en cette province : mardi et mercredi à Nominigüe, jeudi et vendredi à L'Annonciation. Le vénérable religieux était venu en qualité de Visiteur Apostolique.

— Le Père Antonin, C.R.I.C., du monastère de Nominigüe, est parti mardi matin pour Montréal, en route pour Boston, d'où il s'embarquera pour un voyage d'une couple de mois, en Europe. Le bon Père doit nous revenir pour les fêtes de la nouvelle année.

— Le Dr A. A. Bernard, de Saint-Henri de Montréal, était en visite à Nominigüe, mardi, chez son beau-frère M. Denault, au Chalet.

— AU MAGASIN DU BON MARCHÉ. — Ventes spéciales de la semaine du 22 octobre : Rugs de voitures, valant \$1.75, pour \$1.20. Alpaga pour robes, valant 75c, pour 50c. Jupons en sateen, valant \$1.25, pour 85c. Caleçons en coton ouaté pour garçons, valant 50c, pour 35c. Chapeaux en feutre pour dames, valant 75c, pour 50c. Robes de voiture en chèvre, valant \$10.00, pour \$7.50. Tous nos rubans aux prix coûtants.

Laflemme & Deschambault — M. Wilfrid Fauzé, secrétaire de la Cie Urgel Fauzé et fils, de Montréal, était de passage à Nominigüe dimanche, en tournée sportive.

— MM. les chanoines Décarv et Savariat, curés de Saint-Henri de Montréal, et de Lachine, MM. Corbeil et Lemonde, curés de L'Ascension et de Saint-Gérard de Montarville, étaient au monastère C.R.I.C., à Nominigüe, vendredi dernier. Ils sont partis samedi matin, les deux premiers pour Montréal, les deux autres, en compagnie du R.P. André Moattet, supérieur C.R.I.C. et président de la C.C.N., pour Sainte-Marie de La Minerve.

— M. Pominville a vendu son hôtel de la rue Notre-Dame à M. Amédée Constantineau, sr., de Saint-Jovite, et celui-ci a pris possession immédiatement.

L'ASCENSION

— M. l'abbé Ozias Corbeil, de retour d'un long voyage de colonisation aux Etats-Unis, est de passage parmi nous ; il est en excursion de chasse et de pêche.

— M. R. Clément, propriétaire de la maison de pension du village, est à finir sa maison au-dehors ; elle promet d'être très jolie.

— M. Lecavalier, notre marchand, est à se construire une maison à côté de son magasin ; il en prendra possession au commencement de novembre.

— Le mois du Saint-Rosaire est fait tous les soirs à l'église, à quatre heures. Les enfants de l'école y assistent et chantent à ce pieux exercice.

— o —

Ceux qui nous encouragent

Récentes adhésions à la C. C. N.

M. LE CURÉ DE SAINT-MICHEL DE NAPIERVILLE, au diocèse de Montréal, nous écrit : — "Je suis heureux de vous adresser le montant de mon abonnement. Je vous souhaite du succès dans votre œuvre patriotique. Surtout ne manquez pas de fouetter nos grands journaux quand ils feront fausse route. Déjà vous avez rempli ce devoir avec fermeté. Je vous en félicite. Mais, je vous en prie, continuez. La Vérité vous aide."

De M^{re} J. B. ARCHAMBAULT, avocat de Montréal, et économiste avantageusement connu : "Je reçois ton AMI DU COLON. Tu fais de la bonne besogne ; je t'en félicite. Tu voudras bien porter mon nom à la liste de tes abonnés."

De M^{re} YVON LAMONTAGNE, l'intrépide champion des revendications ouvrières, à Buckingham : "C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai reçu les copies de votre gentil petit journal, que vous avez bien voulu nous envoyer à l'occasion des grands malheurs qui nous frappent, et aussi dans le but de nous aider dans la cause si chère que nous défendrons avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Merci de vos bonnes paroles et de vos encouragements, et veuillez croire que nous accepterons avec plaisir tout secours qu'il vous plaira de nous donner."

De M. JOS. PELLETIER, l'un de nos abonnés de La Présentation de Couparville : — "Votre petit journal est très-intéressant, et je m'efforcrai d'encourager mes amis et mes clients à s'y abonner."

A VENDRE

AN 7^e rang de Loranger, les Nos 41 & 42 : l'une des plus belles terres de la paroisse ; 200 ac. de bonne terre, dont 35 acres cultivables ; out de suite. Grande maison confortable, grange en bon ordre, écuries à l'avenant. On peut occuper immédiatement ; le propriétaire vend pour raisons de santé. Détails supplémentaires, en s'adressant, sur les lieux, à M. Joseph Paquin.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC } No 1620, District d'Ottawa.

COUR SUPERIEURE

Dame Marie-Anne Lafleur,

de l'endroit appelé Rapide de l'Original dans le Canton Robertson, District d'Ottawa, épouse commune en biens de Louis Norbert Fortier, hôtelier du même lieu, dûment autorisée à ester en justice.

vs.

Le dit Louis Norbert Fortier,

DÉFENDEUR. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 3 Octobre 1906. MAJOR & FORTIER, Procureurs de la demanderesse. Hull, 3 Octobre 1906.

ZOTIQUE GAUTHIER

Entrepreneur-Charpentier et Menuisier

Fabrique de Portes, Chassis, Jalousies, Blanchissage et Découpage, tournage du bois de construction et tous ouvrages des boutiques mécaniques à bois.

NOMINIGUE, — — — QUÉ.

Allons au Bon Marche

CHEZ

A. T. CONSTANTIN

Si nous voulons avoir un tres chic manteau en fourrure ou en étoffe, modele des plus nouveaux. Satisfaction garantie.

Allons au Bon MARCHE

Allons au Bon MARCHE



Pour nos jupes et blouses qui font l'admiration de tous nos acheteurs.

Notre ouverture de chapeaux ayant eu lieu tout récemment nous sommes en mesure de vous vendre des chapeaux dont le goût et le chic ne peuvent être surpassés.

Toujours, allons au Bon Marché pour

les étoffes à costumes de toutes nuances et de toute beauté, étoffes à robe, soies noires et de couleurs.

Tweeds à habillement, Corps et Caleçon ; pour dames et messieurs, ainsi que pour enfants.

Couvertes en laine blanche, de \$2.00 la paire en montant.

Nous avons une très belle valeur pour \$3.25.

Couvertes en flanellette, valant \$1.00, pour 69c. la paire.

Un lot considérable de marchandises que nous ne pouvons énumérer sont vendues à très grand sacrifice.

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer sur demande tous genres d'échantillons.

Les commandes par la poste sont promptement exécutées.

A. T. CONSTANTIN

Enseigne de la Boule Rouge

3601, Notre-Dame

ST-HENRI de MONTREAL

MOBILIER RELIGIEUX

Gaston Vennat 51, rue St-François-Xavier MONTREAL.

AGENT GÉNÉRAL POUR LE CANADA DES MAISONS FRANÇAISES SUIVANTES :

AMEDEE BOLLEE.—Le Mans, (France)

La célèbre fonderie de CLOCHES, d'où sortent entr'autres les carillons de Notre-Dame-du-Lac, - 24 cloches St-Louis de France de Montréal, 5 cloches Buffalo, E. U. - - - 43 cloches Sorel, P. Q. - - - - - 4 cloches

INSTITUT CATHOLIQUE DE VAUCOULEURS (France)

Les plus vastes établissements d'art religieux du monde.

STATUES, GROUPES, CHEMINS DE CROIX, AMEUBLEMENT D'ÉGLISE

de tous genres et en toutes matières.

HENRI V. GESTA FILS—TOULOUSE (France)

VITRAUX D'ART

GOURDIN FILS—MAYET (France)

HORLOGES PUBLIQUES

— DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE —

N.B.—On traite, à NOMINIGUE, QUÉ., avec M. Amédée Denault, rédacteur de L'AMI DU COLON, rue S.-François-Xavier

L'IMPRIMERIE de "L'AMI DU COLON"

SE CHARGE DE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS COMMERCIALES, à taux modérés.

On peut s'y procurer également des formules, blancs et imprimés de toute espèce : tels que reçus, billets, en-tête de compte, formules légales, pancartes de MAISONS A VENDRE ou A LOUER, etc., etc.